

Une des monnaies les plus rares au monde : le Florin (*Guldentaler*) d'Eguenolphe III, sire de Ribeaupierre (1527-1585)



Les sires de Ribeaupierre exploitaient une partie des mines d'argent des secteurs de Lièpvre et de Sainte-Marie aux Mines d'où ils extrayaient de grosses quantités de minerai précieux pour le compte de l'Archiduc Sigismond du Tyrol qui achetait la production en quasi exclusivité, en contrepartie d'une protection du Saint-Empire pour les Ribeaupierre.

Puisque les Ribeaupierre possédant le droit héréditaire de battre monnaie, Eguenolphe III de Ribeaupierre décida d'user de ce droit. Ce privilège datait du 14 mai 1396, octroyé par décret du roi Wenzel de Bohême à Prague, et remis à Brunon de Ribeaupierre (1348-1398), privilège confirmé par l'empereur Charles Quint en 1550 en faveur d'Eguenolphe III (à sa demande).

La monnaie dont nous parlons est un "essai" unique en argent à l'armorial d'Eguenolphe III qui fut produit par le tailleur de sceaux Jakob Stampfer de l'atelier monétaire de Zurich, qui cisela les poinçons et fit l'empreinte monétaire de ce fameux Guldentaler en 1564.

Il n'y eut pas d'autre pièce produite car la corporation des monnayeurs de la maison des Habsbourg (*Hausgenossenschaft*) s'opposa à toute production indépendante et en série.

Le Guldentaler unique fut alors remis à Eguenolphe III qui le conserva à Ribeaupierre puis dans son château de Guémar. La pièce disparut lors de la Guerre de 30 Ans, après les sièges et invasions suédoises. Elle réapparut bien plus tard au Cabinet des médailles du margrave de Bade à Karlsruhe où elle resta jusqu'en 1945, puis elle disparut à nouveau...

En 2000 elle réapparaît dans une vente chez un numismate professionnel qui reconnaît le Guldentaler et le signale aux autorités du Land de Bade-Wutemberg. Le Florin réintègre alors le Cabinet des monnaies de Bade à Karlsruhe !



"Egenolph III zu Rappelstein" (1527-1585)

www.numisalsace.fr

Description :

Avers : MO.NO.EGENOLPHI:IN.RVPESPOL:

(Monnaie nouvelle d'Eguenolphe de Ribeaupierre = Rappolstein en all.)

3 heaumes surmontent un écu à 4 blasons (Hohenack et Geroldseck) ; au centre, le blason des Ribeaupierre (3 quartiers). L'année 15-64 encadre l'écu. Signature du graveur Jakob Stampfer de Zurich visible : vrille et petite fleur encadrant l'ornement du heaume central au-dessus de l'écu.

Les armes d'Eguenolphe III sont reconnaissables sur l'avvers. Celles-ci se blasonnent ainsi : *écartelé au 1er et 4e d'argent à trois têtes d'aigles arrachées de sable, couronnées et becquetées d'or ; aux 2e et 3e de sable à un lion d'or couronné de même, lampassé et armé de gueules ; sur le tout d'argent à trois écussons de gueules.*



S'y ajoutait la légende : « S. Egenolph, Herr von Rappolstein, Hohennack und Geroldseck ».



Revers : FERDINANDI. IMPERAT. AUGUSTI. P. F. DECRETO:

= Auguste Empereur Ferdinand (monnaie décidée) par décret (impérial).

L'aigle héraldique bicéphale des Habsbourg est auréolé. Sur l'aigle : le globe (boule d'or surmontée d'une croix, symbole de la dignité impériale) ; au-dessus : la couronne impériale des Habsbourg. Au centre du globe figure la valeur du Florin : 60 Kreuzer.



Armes de Ferdinand I^{er} de Habsbourg (1556-1564) qui succède à Charles Quint. L'aigle bicéphale est très reconnaissable sur la monnaie.



Merci au site :

<http://numisalsace.forumactif.org/t39-40-florin-guldentaler-1564-a-l-armorial-d-eguenolphe-iii-prince-de-ribeaupierre-1527-1585>



1514 – Quentin METSYS
« Le banquier et sa femme »
(Louvre)

Les Médiévales 2015

Voyage au Moyen Âge avec les Ribeaupierre

LA BANQUE

Au Moyen Âge la banque n'existait pas et on ne relève aucune trace des mots « banque » ou « banquier » dans les contrats de notaire ou les comptes-rendus de procès, car l'activité s'appelait le change et celui qui la pratiquait le changeur.

► Des tables

Afin de désigner l'entreprise dans les contrats ou dans les règlements de comptes, on utilisait les mots « société » ou « compagnie ». En revanche, s'agissant de la filiale, on parlait de « tables » dans les lettres ou dans les comptes.

► Des banes

Ce sont ces derniers qui sont à l'origine du mot banque ! Ils étaient dressés sur une place publique, une foire ou un port, par des changeurs experts dans l'art de maîtriser les flux des monnaies, des métaux précieux ou des bijoux.

Quant aux tables, mot utilisé à l'origine, c'étaient des planches posées sur des tréteaux, derrière lesquelles le changeur ou le prêteur restait debout et qu'il démontait le soir afin de libérer la place.

► La banqueroute

S'il y avait tromperie sur le cours des monnaies, livraison de fausses pièces, malversation ou insolvabilité, les magistrats n'hésitaient pas à faire casser le banc en public ! C'était la « banqueroute ».

COMPTER AU MOYEN ÂGE

Les chiffres arabes n'apparaissent dans les comptes des marchands et des financiers que vers 1480-1500. On n'utilisait pas non plus le chiffre zéro. Par contre on faisait usage des fractions : $1/3$, $1/4$, $1/8^{\text{ème}}$ et l'on comptait par douzaine ou vingtaine.

L'usage est resté lorsqu'en rédigeant un chèque de « quatre-vingts euros » on rajoute un « s » à vingt, puisqu'il s'agit de quatre fois vingt ! L'hôpital parisien des Quinze-Vingts devait pouvoir accueillir 15 fois 20 soit 200 aveugles.

Le chiffre 12 s'employait si souvent que les gens déclaraient avoir 24, 36 ou 48 ans mais jamais 20,30 ou 40 ans.

Certaines habitudes ont perduré : nous commandons les escargots par douzaine ou demi-douzaine, achetons les

verres, les assiettes, et les couverts par 6 ou 12 ou 24, l'or français est de 24 carats et nos grands-mères remplissaient leurs armoires de draps, mouchoirs et torchons achetés par douzaines.

LE FLORIN D'EGUENOLPHE : UNE DES MONNAIES SINON LA PLUS RARE MONNAIE AU MONDE !

Le droit héréditaire de battre monnaie avait été donné au 14^{ème} siècle à Bruno de Ribeaupierre, droit confirmé à Eguenolphe III sur sa demande à Charles-Quint en 1550, pour être renouvelé par Décret par son successeur l'Empereur Ferdinand de Habsbourg.

L'orfèvre et médailleur zurichois Jacob STAMPFER* fit en 1564 l'empreinte monétaire de ce « guldenhaler » ou florin, dont la production se limita à 1 seul exemplaire, sous la pression de la Corporation des Monnayeurs des Habsbourg. La pièce disparut deux fois : de Ribeauvillé pendant la Guerre de 30 Ans et du Cabinet des Médailles du Margrave de Bade à Karlsruhe en 1945. Réapparue sur le marché en 2000, c'est le Land de Bade-Wurtemberg qui s'en porta acquéreur pour le compte du Musée de Karlsruhe.

* son poinçon : la vrille et la fleur de chaque côté du « sarrasin » au-dessus de l'écu



Face A



Face B

« MO . NO . EGENOLPHI . D :
IN . RUPESPOL »
ou Monnaie nouvelle d'Eguenolphe de Ribeaupierre – La date de 1564 figure à gauche (15) et à droite (64) de l'écu central

« FERDINANDI . IMPERAT
. AUGUSTI . P . F .
DECRETO »
ou Ferdinand Auguste Empereur par décret - Cette mention permettait la confiance dans une monnaie valable au sein de l'Empire puisque la Diète Impériale fixait le poids et la valeur ainsi que la liste des ateliers émetteurs. La mention « P . F . DECRETO » est une formulation antique pour « pii felicitis decreto » signifiant « par décision pieuse ou chanceuse ».